et indépendant! vous dévoriez votre humiliation au milieu du mépris général des libéraux et des conservateurs.

III

QU'EST-CE QUE M. MERCIER POUR LES LIBERAUX?

Qu'est-ce que M. Mercier pour les libéraux? Après avoir été insulté par eux, avoir reçu les épithètes de *menteur*, d'homme *à deux faces*, sans tête, sans jugement, on comprend que sa réputation politique ne doit pas être prisée bien haut. Il sera peut-être curieux tout de même de poursuivre notre investigation.

Il s'agit d'assaut et de force musculaire. Le 23 mars 1863, M. Fontaine disait:

" M. Mercier a cru devoir, vendredi dernier, sans provocation aucune, en aveugle et sourd, assaillir brutalement M. J. A. Simard, employé au greffe, en le prenant à la gorge, à la façon des fort-à-bras et des *piliers de taverne*. (Hum!)

" M. Mercier fut arrêté sur le champ en vertu d'un *warrant* et amené devant les magistrats à 2 h. p.m., le même jour.

" M. Fontaine occupait pour la poursuite et M. Morison pour la défense..... M, Mercier, en brave garçon *de vieille date* qu'il est, plaida courageusement "non coupable": le premier témoin entendu, M. Mercier substitua à son plaidoyer celui de "coupable," et la cour condamna à $1 d'amende et les frais, M. le rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe*.

" Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris!

" Grand succès, généreux jeune homme, qui consacrez ainsi à la patrie *votre jeunesse, vos talents et la force de vos bras!*"

Notre homme a toujours eu le bras aussi léger que la tête: M. R. E. Fontaine en sait quelque chose.

Le 10 août 1863, le *Journal* de St. Hyacinthe s'exprimait ainsi:

" Le *Courrier* prend des airs de prude révoltée, parceque nous avons exprimé notre dégoût de voir M. Desrosiers se servir d'instrument aussi vil que McNamee, de moyens aussi bas que le massacre, la corruption et la violence organisée et il déplore le caractère sévère de nos remarques à l'adresse de son candidat.

" Triste hypocrite!

" Nous n'avons jamais dit et ne dirons jamais au Dr. Desrosiers et à tout autre la centième partie des injures que le *menteur* de St. Liboire a débitées contre M. Laframboise.

" Jamais toute une ville comme un seul homme ne viendra réprouver et condamner nos paroles.

M. Mercier, seul, peut se vanter d'avoir obtenu cet *honneur*."

M. Mercier ayant censuré l'hon. Sicotte pour avoir accepté la place de juge du district de St. Hyacinthe, M. Fontaine, le 17 septembre 1863, reprit *son ami* en ces termes:

" Dans son numéro du 8 septembre courant, le *Courrier* disait: " L'Hon. Sicotte vient d'être nommé au poste de Juge.... Le comté aura raison de s'enorgueillir de la position qui vient d'être assurée à son représentant.....

" ..... Mais il ne fallait pas croire que le jeune *caméléon* à qui l'on permet d'écrire dans cette feuille, s'en tint là et ne changeât *avant la fin du monde* ces éloges en injures, et ces quelques vérités en calomnies. C'eût été méconnaître les qualités *de sa nature*.

" Aussi nous n'avons pas été surpris de voir le *caméléon*, trois jours après, reprendre une autre couleur.

" Nous n'entreprendrons pas de nommer ou de décrire les couleurs variées du *phénomène*: nous craindrions de nous tromper. Pourtant nous pourrions peut-être nommer sa dernière couleur: *couleur niaise*.

" Le jeune fat *qui se doit des considérations à lui-même, à sa conscience*, qui demande à la *réflection* de *l'inspirer* et cela pour rendre justice sans doute, dit sottement et hypocritement: " Il faut taire le sentiment personnel; c'est un sentiment qui doit se taire, il est trop douloureux pour être exprimé, trop profond pour être compris." Se croyant indigne de lire jamais le candide *Courrier du Canada*, la *chaste Minerve* et l'organe du grand *parti libéral*, s'il ne répétait en refrain, les mêmes balivernes et niaiseries débitées par ces journaux, à propos de la nomination de M. Sicotte comme juge, au risque de passer pour *imbécile*, commet donc la gaucherie (le plagiaire et le fat n'en font pas d'autres) d'écrire dans le journal qu'il appelle partout avec un air de dignité " mon jourrrrrrnal" les injures les plus plates, les calomnies les plus lâches à l'adresse de celui de qui, trois jours auparavant, il faisait de grands éloges.

" Non, le *caméléon* après avoir consulté la *réflection*, nous le dit: " Le nouveau juge est placé entre son crime et l'honneur qui en fut le prix; il est coupable vis-à-vis de lui-même, et de son pays, il a manqué de patriotisme et de fidélité avec ses amis et le pays, il a tout trahi."

" Pauvre jeune homme! Qu'elle est donc votre étoile? Qu'avez-vous donc fait pour avoir mérité tant de disgrâces?.....

" Il n'y a que quelques jours vous vous étiez déclaré *menteur public et calomniateur*; tout récemment aussi vous étiez convaincu d'avoir mendié la rédaction de journaux sans vous